COMMUNE DE LAROQUE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

ET DU BUDGET PRIMITIF 2020

L'article L.2313-1 du CGCT prévoit qu'une note de présentation des finances communales 2019-2020 brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux concitoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation, elle est disponible sur le site internet de la commune « laroque.fr ».

Le compte administratif 2019 retrace les dépenses et les recettes réalisées sur les sections de fonctionnement et d'investissement. Ce document a été approuvé lors de la séance du 05 mars 2020 par l'ancienne équipe municipale dirigée par Mr CHANAL.

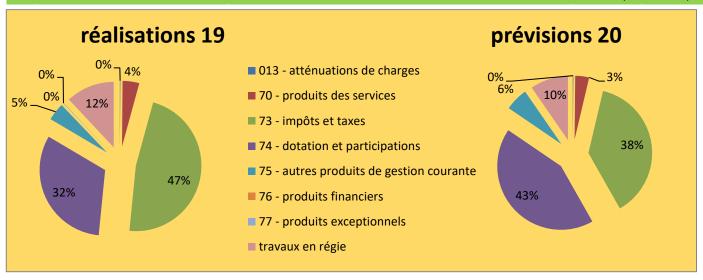
Le budget primitif 2020 prévoit et autorise les dépenses et recettes à réaliser dans l'année civile. Ce document a été approuvé lors de la séance du 16 juin 2020 par le conseil municipal nouvellement installé dont le maire est Mr CIRIBINO.

1) Section de fonctionnement : permet à la collectivité d'assurer le quotidien

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services intercommunaux.

Pour la commune, les recettes correspondent aux sommes encaissées au titre :

Chap	intitulé	détail	réal 19	prév 20
013	atténuations de charges	remboursement frais de personnel	1 350,48	1 500,00
70	produits des services	location terrasse, station pompage, concessions cimetière, saucissade	41 248,44	32 926,00
73	impôts et taxes impôts locaux (part communale), taxe sur électricité, droit de place		473 843,93	356 233,00
74	dotations et participations dotation globale de fonctionnement (DGF), dotation nat. péréquation (DNP)		319 537,48	399 406,00
75	autres produits de gestion courante	locations appartements, transport scolaire	43 826,39	54 700,00
76	produits financiers	recettes liées au compte Crédit Agricole	5,70	
77	produits exceptionnels	recettes à caractère ponctuel non classables dans les autres chapitres	1 501,65	
042	opération d'ordre transfert entre sections	recettes liées aux travaux effectués par le service technique	119 986,18	90 000,00
			1 001 300,25	934 765,00



Les recettes de fonctionnement :

- 2019 s'élèvent à 1 001 300,25 €
- 2020 s'élèvent à 934 765,00 €

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par :

Chap intitulé		détail	réal 19	prév 20
011	charges à carctère général	rges à carctère général contrats de services, achat de fournitures, maintenance, assurances		226 160,00
012	charges de personnel communal	salaires, charges, médecine du travail	398 722,03	393 910,00
65	autres charges indemnités élus, subventions aux assoc, syndicats intercom, SDIS		86 873,84	160 820,00
66	charges financières	intérêts des emprunts, frais financiers	29 314,87	33 600,00
67	charges exceptionnelles dépenses à caractère ponctuel non classables dans les autres chapîtres			
68	dotations aux amortissements, provisions	provision constituée par la commune en cas de litige avéré		
023	virement à la section d'investissement excédent section de fonctionnement basculé en section d'inv (jeu d'écriture)		125 876,00	120 275,00
			870 157,48	934 765,00



Les dépenses de fonctionnement :

- 2019 s'élèvent à 744 281,48 € + virement section d'inv. : 125 876 € = 870 157,48 €
- 2020 s'élèvent à 814 490,00 € + virement section d'inv. : 120 275 € = 934 765,00 €

L'excédent de fonctionnement de 2019 est de 257 018,77 €

Les taux des impôts locaux concernant les ménages :	2018	2019	2020
- Taxe d'habitation :	6,20 %	6,20 %	6,20 %
- Taxe foncière sur le bâti :	9,00 %	9,00 %	9,00 %
- Taxe foncière sur le non bâti :	38,48 %	38,48 %	38,48 %

2) Section d'investissement: prépare l'avenir

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme.

Elle concerne des projets qui donnent lieu à des dépenses et recettes ponctuelles, à caractère exceptionnel.

Pour la commune, les dépenses d'investissement font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.

Le remboursement du capital des emprunts est aussi une dépense d'investissement qui doit être couverte par des ressources propres (partie de l'excédent de fonctionnement).

Les recettes d'investissement sont principalement les subventions octroyées par les divers partenaires, Europe, Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental et autres organismes. Une partie de l'excédent de fonctionnement et, si besoin, le recours à l'emprunt.

En 2019 les investissements les plu	ıs importants ont été :
-------------------------------------	-------------------------

	des interneties plus imperialité en ere	
	 sécurisation des blocs rocheux suite à un éboulement : 	80 808 €
	 acquisition d'un bien immobilier avenue des platanes : 	50 000 €
	 acquisition d'un terrain nu à proximité du cimetière : 	1 500 €
	• travaux de la Chapelle St-Jean (achats bancs, réfection d'un mur) :	8 795 €
	 restauration de 2 statues de la Chapelle (études) : 	3 492 €
	 vidéoprotection : 	1 320 €
	• sécurisation rue du mazet (barrière) :	3 240 €
	 marché de voirie communale 2019-2021 (honoraires): 	2 700 €
	 réparation sur bâtiment de la mairie (climatisations, interphone) : 	6 568 €
	 réfection voirie communale iris, thaurac (solde): 	3 459 €
	 mise en place signalétique dans le vieux village* : 	2 125 €
	 aménagement extérieurs four à pain et ruelle : 	34 080 €
	 travaux d'électrification (mise en discrétion, entretien*): 	14 500 €
	 achat de logiciels, modules et ordinateurs pour le secrétariat : 	5 237 €
	• achat de matériel pour le service technique :	647 €
	• aménagement terrain traverse de l'aubanel* (éclairage boulodrome, WC pub	lics): 11 106 €
	 Agenda D'Acces. Programmée* (ADAP) (rampe parvis mairie): 	1 526 €
	• aménagement d'un logement communal rue lou coulet de St-jean :	86 991€
	aménagement d'un logement communal rue de la madeleine :	18 517 €
	 réalisation d'une aire de co-voiturage (solde) : 	28 997 €
* trav	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	OTAL 365 608 €
πα,	ada realises par le service recrimique communar (rravada en regio).	
En 2	020 sont prévues, principalement, les opérations suivantes :	
	e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	

Ε

 mise en place signalétique dans le vieux village* : 	2 400 €
 restauration de 2 statues de la Chapelle (travaux): 	18 800 €
 marché de voirie communale 2019-2021 (solde honoraires): 	2 700 €
 remplacement bornes incendie : 	5 460 €
• continuité piétonne rue du mazet :	15 300 €
• embellissement du territoire (poubelles village et mise en discrétion containers) :	15 000 €
 réfection de parties de voirie communale* : 	6 803 €
 reprise du seuil de la pensière (diagnostic): 	4 776 €
 aménagement extérieurs four à pain et ruelle 	4 200 €
 réfection trottoirs lotissement Metge et Lou Planas (lancement procédure) : 	1 000 €
 travaux d'électrification (mise en discrétion, entretien*): 	35 200 €
 achat de logiciels, modules et ordinateurs pour le secrétariat : 	2 600 €
• aménagement d'un logement communal rue lou coulet de St-jean (solde) :	68 000 €
• aménagement d'un logement communal rue de la madeleine (solde) :	138 500 €
• aménagement d'un logement communal rue du chateau :	14 752 €
• aménagement quartier le vigné (tranche 1) :	102 000 €
maison de santé (lancement des études) :	3 000 €
 réfection de la traversée du village : RD 986 (lancement des études) : 	2 000 €

TOTAL 442 491 €

^{*} travaux réalisés par le service technique communal (travaux en régie).

3) Principaux ratios :

Ratios du budget primitif 2020 de la commune :

Dépenses réelles de fonctionnement / Population (1 749 hab.) :	465,69 €
Produits des impositions directes (estim.) / Population :	203,68 €
Recettes réelles de fonctionnement / Population :	483,00€
Dépenses d'équipement Brut / Population :	253,00 €
Encours de dette / Population :	615,12 €
DGF/Population:	78,72€

4) Montant du Compte administratif consolidé des 4 budgets :

	Résultat de clôture 2018	Par affectée à l'investissement 2019	Résultat de l'exercice 2019	Résultat de clôture cumulé 2019
Budget principal				
- Investissement	-236 317,78 €	(-236 317,78 €)	-155 710,20 €	-392 027,98 €
- Fonctionnement	175 801,71 €	175 801,71 €	257 018,77	257 018,77 €
TOTALI	-60 516,07 €		101 308,57 €	-135 009,21 €
Budget assainissement				
- Investissement	-106 244,50 €	(-106 244,50 €)	38 717,67 €	-67 526,83 €
- Fonctionnement	-5 336,51 €		6 208,93€	872,42€
TOTAL II	-111 581,01 €		44 926,60 €	-66 654,41 €
Budget camping				
- Investissement	73 630,65 €	(73 630,65 €)	-2 929,68 €	70 700,97 €
- Fonctionnement	11 758,32 €		- 1361,85 €	10 396,47 €
TOTAL III	85 388,97 €		-4 291,53 €	81 097,44 €
Budget CCAS				
- Investissement				
- Fonctionnement	4 751,12 €		3 130,22 €	7 881,34 €
TOTAL IV	4 751,12 €		3 130,22 €	7 881,34 €
Résultats cumulés TOTAL I+II+III+IV	-81 956,99 €		145 073,86 €	-112 684,84 €

5) <u>Tableau d'évolution de la dette (budget communal)</u>

Période	Restant dû	Capital	Intérêts	Frais
2018	1 219 475,18	94 626,40	44 319,31	0
2019	1 023 488,16	89 670,68	27 490,02	0
2020	1 075 843,69	57 542,37	30 017,32	0